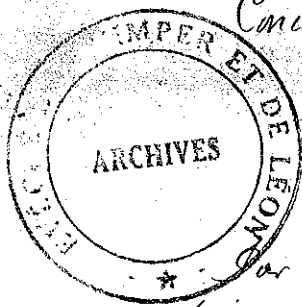




Concarneau le 28 octobre 1902

Monsieur le Secrétaire

Par le fait d'une inadvertance involontaire j'ai omis de répondre au questionnaire de la Semaine Religieuse du 17 Courant.

Je m'empresse de réparer mon omission et de vous fournir les renseignements demandés, qui se réduisent pour nous aux deux points suivants :

1. - Nous avons deux cent quatre-vingt enfants de 9 et 10 ans à nos catéchismes, tous suivant le Catéchisme français.
2. - Nous avons instruction à nos cinq messes du dimanche, seule l'instruction de la première messe est faite en breton. Le nombre des personnes venues à la Campagne en ville rend cette exception nécessaire.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de recevoir de mes meilleurs sentiments

J. H. Prieur
Curé d'Yeu de Concarneau

Lanvico

Monsieur

J'ai l'honneur de présenter mes hommages
à votre Grandeur & de lui donner les

renseignements suivants :

Le nombre des enfants de 9 & 10 ans
appelés à suivre les catéchismes de première
communion est de 25 pour les français &
55 pour les bretons. - Sur les 25 français,
15 profiteraient d'avantage en suivant
le catéchisme breton parceque leurs parents
ne savent leurs prières que dans la langue
celtique, grand danger par conséquent aux
enfants d'oublier leurs prières...

Nous avons deux retraites - La retraite française
comprend 90 enfants & la bretonne 120.

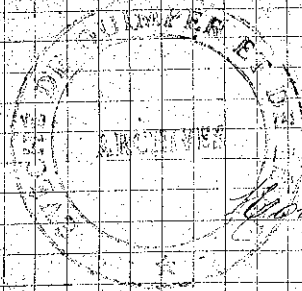
Le prône se fait en breton... Une fois par
mois une instruction française aux enfants
de Lanvico.

Daignez agréer Monseigneur
l'assurance des sentiments respectueux
et plus sincères de votre serviteur

Moal-ratier de Lannic

24 Octobre.

Orignac le 17 octobre 1902



Monsieur,

J'ai l'empresse de répondre et
communiquer de votre grandeur,
relativement à la langue bretonne,
dans votre Catechisme.

La Statistique de notre
Paroisse donne actuellement le
chiffre de 103 enfants suivant
le catechisme de la 1^{re} Communion.
Sur ce nombre, 4 ont le français
et sont moins avancés qu'un
grand nombre d'autres qui ont
le breton. Malgré la difficulté

on fait régulièrement la leçon
à ce petit groupe qui est
comme perdu dans l'ensemble.

La Paroisse est essentiel-
lement bilingue, et pour quelques
rares unités qui hinderaient, ce
que nous n'avons pas encore, à se
quitter le bilingue, nous rencontrons
certainement une très forte oppo-
sition de la part des parents, si
nous pouvions au changement
du langage.

Je suis, Monsieur
De votre Grandeur
Le fils très humble.
A. Victor
Rochon

Bayeux le 29th 1902



Les listes des catéchistes sont lues
et se sont enfin répondu aux
diverses questions de la semaine
religieuse.

1^{re} Les enfants de 10 ans seuls consentant
à suivre le catéchisme de première
communion. Il sont au nombre
de 103.

2^{de} Parmi eux 10 sont capables
d'entendre facilement et avec
fruit le catéchisme français.

3^{de} 37 connaissent un peu la
langue française, mais ils ne
pourraient abandonner le
catéchisme breton sans le savoir
vraiment pour leur instruction.

religieuses

1^o Tous les autres sont absolument incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton.

+ 2^o Nous conseillons ces enfants de seconde et troisième communion qui savent le catéchisme breton et qui connaissent suffisamment la langue française, à étudier le catéchisme français. Nous avons remarqué que les enfants, qui apprennent les deux catéchismes dans les deux langues, le comprennent mieux. Et les enfants de seconde et troisième communion savent le catéchisme français, ils suivent le catéchisme breton.

3^o Les instructions paroissiales se font toujours en breton et français, différenciant ce fait dans une autre langue. Dans l'auditoire ordinaire des dimanches, tous, à l'exception de trois exceptions, suivent.

Suivre un sermon breton, un sermon ^{de personnes} français entendrait avec fruit une instruction française.

Ces explications finies, formez-moi Monseigneur, d'une voix faible, mais à tant d'autres et de nous remercier de la part que vous avez prise à la position des Evêques et à la défense de notre breton et de nos congrégations religieuses.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être
De Votre Grandeur
le très-humble serviteur

J. H. de Duce
Recteur de
Beuzec-cong